

Rapport d'Activité 2021



Mission Locale
de la Mayenne

PAYS DE LA LOIRE

Les Partenaires Institutionnels



Les Collectivités



Merci également à...



2021 en chiffres

1 539

Jeunes accueillis

+ 10%

C'est l'évolution des 1ers accueils (soit +137)
en comparaison à l'année 2020

3 476

jeunes accompagnés sur
l'ensemble du département



Au 31/12/2021, la Mission Locale de la
Mayenne comptait

46

salariés

et 2 personnes mise à disposition dont 1
assistante administrative à temps plein.



4 389

jeunes en contact

16 494

entretiens réalisés

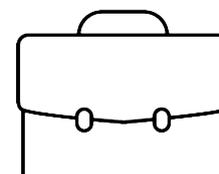


14%

des jeunes accompagnés ont eu accès à la
formation

43%

des jeunes accompagnés ont eu accès à
l'emploi



Financements 2021

2 480 727 €

1 517 512 €
(61%)

État

303 590 €
(12%)

EPCI

284 075 €
(11%)

Région Pays de
la Loire

195 799 €
(8%)

Pôle Emploi

120 751 €
(5%)

Autres



Le mot de la Présidente

Mesdames, Messieurs,

Pour la deuxième année consécutive, l'épidémie de la Covid19 a donné le tempo, nous imposant le télétravail et provoquant des absences et des réorganisations successives, à la Mission Locale comme dans beaucoup d'organisations.

Pour autant, l'activité n'en a pas été réduite tout au long de cette année, bien au contraire.

La mise en place de l'obligation de formation, les objectifs de signature de contrats aidés et leur suivi, la forte augmentation de l'enveloppe allouée aux allocations P.A.C.E.A, le doublement des entrées Garantie Jeunes, autant de dispositifs aux objectifs ambitieux proposés par l'État et par la Région, à mettre en œuvre par les conseillers dans un contexte d'emploi très favorable.

Nous nous réjouissons de cette reprise d'activité car elle est bénéfique pour les jeunes. Nous restons toutefois vigilants, notamment au non-recours de jeunes non repérés, dits « invisibles », qui perdent le bénéfice des dispositifs précédemment cités.

Sur le plan administratif et social de la structure, les équipes ont su aussi répondre aux exigences du contrôle de la Chambre Régionale de la Cour des Comptes, et de front, mettre en place l'avenant 65 dans le cadre de notre convention collective.

L'année 2021 restera une année dense, parfois déstabilisante pour les équipes dans un environnement de travail perturbé. Dans ce contexte, les équipes ont assumé leurs missions d'accompagnement des jeunes et, au nom de tous membres et partenaires de la Mission Locale, je leur adresse notre gratitude.

Une année chasse l'autre mais le rythme reste soutenu pour cette année 2022.

En effet, la fin programmée de la Garantie Jeunes remplacée par le Contrat d'Engagement Jeune au 1er mars a mobilisé les équipes.

Ce nouveau dispositif a provoqué un questionnement de nos méthodes de travail et plus globalement de notre organisation.

Il a l'avantage de permettre à un grand nombre de jeunes, un accompagnement personnalisé et renforcé, vers l'emploi ou la formation.

La nouveauté du Contrat d'Engagement Jeune réside aussi dans la mise en concurrence de la Mission Locale et de Pôle Emploi sur un même dispositif. Les arguments d'une orientation systématique vers la Mission Locale du public avec des freins peinent à nous rassurer.

Et que penser de ce projet de regroupement de Pôle emploi, des Missions Locales, de Cap Emploi, des Conseils Régionaux, Départementaux et des Communes au sein d'un guichet unique France Travail pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi, annoncé dans le programme du Président de la République réélu ?

Vous le comprenez, nous sommes sur des fonds mouvants mais nous devons rester solides dans notre mission. Notre projet associatif doit être porté par ses membres élus. Je sais que l'on peut compter sur la force de la Mission Locale, basée sur sa proximité avec les jeunes, son ancrage territorial, son agilité à répondre aux enjeux et sa capacité à innover.

Tout cela est possible avec le soutien de notre réseau de partenaires attentifs et présents que je remercie et par l'implication au quotidien des équipes de la Mission Locale que je veux souligner.

Écouter, conseiller, orienter, accompagner, c'est notre rôle. La Mission Locale porte la parole des jeunes près des pouvoirs publics. Elle doit rester l'interlocuteur principal des jeunes et continuer à leur donner les moyens d'être acteurs de leur parcours.

Marie-Noëlle TRIBONDEAU
Présidente de la Mission Locale de la Mayenne

Concours d'éloquence:

L'argent

"Ah l'argent... plus on en a plus la vie est simple et moins on en a plus la vie devient compliquée, mais faites vous partie de ces gens à qui le miroitement d'un potentiel gain d'argent emmène directement au paradis ? L'argent permet en effet l'acquisition de nombreuses choses mais peut-il acheter le bonheur ?

Une citation populaire dit en effet que « l'argent ne fait pas le bonheur ». Mais qu'est-ce que le bonheur au final ? Le Larousse le définit ainsi : Etat de complète satisfaction, de plénitude. Même si il est évident que tout le monde recherche le bonheur, les façons de l'atteindre sont multiples et propres à chaque personne.

Certains disent que l'argent apporte le bonheur. Vous pourrez acheter ce que vous voulez et vous débarrasser de vos dettes qui vous pèsent psychologiquement et intellectuellement, tandis que d'autres disent que le bonheur n'a rien à voir avec l'argent, il y a beaucoup de pauvres qui sont heureux, et beaucoup de riches n'ont pas trouvé le bonheur qu'ils recherchent. Alors la question que nous pouvons poser est : y a-t-il une relation entre le bonheur et l'argent ?

Des études ont montré qu'il existe effectivement une relation entre le bonheur et l'argent. Une personne aisée qui ne se soucie pas de savoir s'il sera en mesure de fournir le dîner à ses enfants sera souvent plus heureuse que la personne démunie qui voit ses enfants affamés et n'a pas assez d'argent pour acheter ce qui répond à leur besoin.

Mais ces études ont également abouti à une autre conclusion qui dit que la relation entre le bonheur et l'argent se termine lorsqu'une personne atteint le stade de la satisfaction des besoins de base, ce qui signifie que lorsqu'une personne peut subvenir aux besoins nécessaires, tels que le logement, la nourriture et d'autres nécessités de la vie. A ce moment-là, la relation entre le bonheur et l'argent est interrompue.

Nous savons déjà que ceux dont le revenu annuel dépasse la moyenne générale ne sont pas nécessairement plus heureux. Après avoir atteint le mode de vie moyen, le rôle de l'argent prend fin et de nombreux autres facteurs interviennent, tels que des relations sociales, une famille soudée, des dons de bienfaisance, un sentiment de satisfaction psychologique, etc.

Lorsque vous êtes une personne aisée avec un revenu financier moyen

qui couvre les dépenses de base d'une vie décente, ne pensez pas que l'argent vous apportera le bonheur, mais plutôt vous devez concentrer et diriger votre énergie, vos efforts et votre temps vers d'autres choses qui atteignent l'équilibre et vous apportent le vrai bonheur.

Pour conclure nous constatons que l'argent ne fait pas le bonheur mais il y contribue. C'est-à-dire que dans la vie, il faut avoir plusieurs facteurs pour atteindre le bonheur".

Matthieu D.



La peur

"N'avez-vous pas peur d'échouer à réaliser vos rêves ? Qu'allez-vous devenir ensuite ? Allez-vous être capables d'affronter ces dures épreuves, si c'est le cas à quoi ressemblent ces obstacles ? Serais-ce le vétéran d'à côté, votre voisine qui vous observe en passant devant sa fenêtre ou bien c'est l'un de vos proches, comme votre sœur ou votre frère, voir même vos parents ou vos amis, comme on dit souvent c'est rare mais ça arrive.

Est-ce trop tard pour tout arranger ? Ou bien vous êtes trop vieux ? Votre apparence n'est pas dans les codes, serais-ce votre limite ? Moi aussi j'ai peur, j'ai peur de devenir comme ces qui n'ont plus la force de lutter ou la possibilité de le faire, voir même ceux qui ne font aucun effort, parce qu'ils croient que c'est déjà fichu. Et j'ai eu du mal à vous le révéler mais l'ambiance familiale est tellement tendue chez moi que c'était difficile d'en parler, chaque fois que j'ai eu un rêve, j'éus l'impression qu'on me tirait vers le bas, au lieu de me soutenir et de m'encourager, on m'ignorait même, j'avais la sensation d'étouffer, mais aujourd'hui je dis "stop", je veux avoir la force d'espérer, avoir la volonté d'agir, de dire non et d'être libre de m'exprimer comme je le sens, sans personne pour me contrôler, j'ai envie d'y croire moi aussi.

Alors quand ma peur prend le dessus, quand je commence à avoir des doutes sur le temps qui me reste, je respire et je me dis : je dois combattre seul, comme je l'ai toujours fait et continuer à rêver tant pis ce que les autres en pensent, vous aussi posez vous la question quel est la limite de vos rêves ? La réponse est pourtant beaucoup plus simple qu'on ne peut l'imaginer, et peut-être que vous le savez déjà, mais la seule limite de vos propres rêves c'est vous, oui vous, vous êtes seuls responsable des conséquences de vos propres choix.

Vous n'êtes jamais assez vieux, jamais trop décalé et ce n'est jamais trop tard, l'histoire quelle soit réelle ou fictive, nous a tant de fois prouvés que rien ne pouvait nous stopper si on le voulait, on n'est pas comme ces plantes qui persévèrent que par la positivité, la force d'y croire c'est tirer une leçon dans la souffrance et le bonheur.

La peur existe que si on décide d'avoir peur, nous ne sommes pas obligés d'être gentils avec nos affreuses belles-sœurs comme dans Cendrillon, elle aussi à décider d'agir et de changer, certes elle s'est fait aidé mais elle est allé chercher son prince toute seule.

Nous sommes tous enfermés dans une prison, sans rien tenter car on se fait stopper et poser des limites par l'influence des autres parce qu'ils croient que vous en êtes incapable ou que c'est trop tard, du coup vous ne croyez pas en vous-même, résultat : personne ne croie en vous.

Donc n'oubliez pas que, peu importe si vous devez crocheter la serrure de votre cellule, quelle est grande ouverte ou que vous ayez toutes les clés pour sortir n'ayez pas peur d'agir, il y a toujours un moyen de s'échapper, c'est vrai que la chance n'existe pas mais la malchance est également inexistante.

Alors agissez ce serait dommage non ? Et à présent je vous dis au revoir.

Léa R.



Le handicap

Aujourd'hui, je vais vous parler d'un sujet qui me tient à cœur, un sujet qui me concerne : le handicap. Cet handicap peut être tout simplement moteur, mental, des troubles psychiques et plein d'autres. Peut-être tu ne voudras pas être face à ce genre de situation, face à ce handicap. C'est sur ce sujet que nous allons nous attarder durant cette petite période pendant laquelle je vais vous parler.

Comment se faire accepter par les autres ? Pour cela, il existe plusieurs solutions. Pour une personne handicapée, il y a la simplicité : faire le pitre. Mais sérieusement, quand vous voyez cette personne faire le pitre ou faire d'autres attitudes pour se faire remarquer, vous vous dites certainement : « Ah il est marrant celui-là ! ». Sérieusement, non ! Vous ne faites pas ça, vous le rejetez. Pour moi ce n'est pas une solution.

Des solutions, vous en avez d'autres aussi.

Et qui se cache derrière ce masque ? Ce masque pour être quelqu'un d'autre, incarner. Mais rare sont ceux qui voient ce qui se passe derrière ce masque : LA VERITE.

Comme je le disais, la moquerie, était-ce une solution ? Non pas à mon sens ! L'idée pour moi serait d'entre-aider, de l'accepter comme il l'est, de la soutenir.

La plus grande guerre de la vie pour moi, ce n'est certainement pas l'acceptation des autres mais l'acceptation de soit même.

Vous savez quoi ? On ne s'est toujours pas dit que l'on est bien mais on se sent au fond de soit même très mal dans sa peau.

Mais honnêtement, nous sommes comme nous somme ! On est comme on est !

Nous sommes aimés avec nos difficultés avec nos facilités. Nous sommes tous différents.

Je vais vous prendre un exemple simple : le mien.

Une personne handicapée qui a bénéficié lors de ses examens scolaires d'un tiers temps pour pouvoir composer et pouvoir se rassurer. Pourtant je n'en ai pas eu besoin parce que moi j'ai des facilités dans certains domaines. Des difficultés dans d'autres...

Mais malgré tout ça j'ai avancé, j'ai vécu !

Et vous, si c'était vous ? Vous... Ou encore vous ?

Mathieu A.



Sommaire

Organisation de la Mission Locale de la Mayenne

L'association - Mission Locale de la Mayenne

- *Gouvernance de l'association* 8
- *Son offre de services* 9
- *Son territoire d'intervention: une couverture départementale* 10

Son personnel

- *L'organigramme* 11
- *Les données sociales* 12

Jeunes accueillis et accompagnés en 2021

**Les premiers accueils, les jeunes accompagnés, les entretiens
les propositions en 2021** 13

Les dispositifs d'accompagnement : vers l'emploi et l'autonomie 15

Les jeunes accompagnés sur les territoires 17

L'accès à l'Emploi et à la Formation

L'accès à l'emploi

- *les entrées en situation d'emploi* 18
- *Le parrainage* 19
- *FACE53: le club des entreprises inclusives* 19
- *Repérer et mobiliser les jeunes invisibles* 20
- *L'alternance* 20



Sommaire

La formation

- *La SREFOP* 21
- *L'accès à la formation* 21
- *L'appui aux décrocheurs* 22
- *L'obligation de formation* 22

La vie quotidienne

- *La mobilité* 23
- *Les échanges internationaux* 23
- *Les ressources* 24
- *Le logement* 25
- *La santé et la prévention* 25
- *Le handicap* 26
- *La citoyenneté, les loisirs, le sport, la culture* 27
- *La justice* 27

Communication

- Site internet / Réseaux sociaux / Newsletter / Sur les ondes...** 28
- Inclusion numérique** 29

Bilan financier 2021 et Budget Prévisionnel 2022

- Compte de résultat : charges – produits 2021** 30
- Budget prévisionnel 2022** 31

Glossaire

32

Organisation de la Mission Locale de la Mayenne

L'association - Mission Locale de la Mayenne

Gouvernance de l'association

Une association, loi 1901 :

➤ Un objet:

Contribuer à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans

➤ Une Mission:

Accueillir / Informer / Orienter / Accompagner les jeunes de 16 à 25 ans

➤ Des statuts:

Votés en Assemblée Générale Extraordinaire le 20 juin 2016, définissant la gouvernance de l'association:

➤ Membre d'un réseau régional:

l'ARML (Association Régionale des Missions Locales), composée de 20 Missions Locales



Missions Locales

PAYS DE LA LOIRE

➤ Membre d'un réseau national:

l'UNML* (Union Nationale des Missions Locales) comptant 441 Missions Locales.



71 membres composant l'Assemblée Générale

19 représentants des collectivités territoriales,

7 représentants des administrations et organismes publics,

22 représentants des partenaires économiques et sociaux,

23 représentants des partenaires associés.

32 membres au Conseil d'Administration

17 sièges pour les Collectivités locales & territoriales,

4 sièges pour les représentants de l'Etat,

11 sièges pour les Partenaires Socio-Economiques et partenaires associés

15 membres élus au Bureau de l'association

Présidente : Marie-Noëlle TRIBONDEAU

Vice-président : Jean-Luc ALLUARD

Secrétaire : Gwénaél POISSON

Secrétaire adjoint: Jean-Pierre LE SCORNET

Trésorier : Maxime CHAUVIN

Membres du Conseil d'Administration (au 07/04/2021) dont membres du Bureau de l'association:

LEFORT Xavier (Préfet) / LIGOT Gilles (Conseiller Régional) / DUCOIN Julie (Conseiller Départemental) / JOURDAN Bruno (Responsable DDETSPP) / PRECIADO LANZA Sabine (Directrice Territoriale Pole Emploi Sarthe-Mayenne) / JAKUBOWSKI Claire (DSDEN) / Délégués Laval Agglomération (POISSON Gwénaél, CHAUVELIER Lucie, BROUSSEY Loïc, PETRON Camille, BOURGEAIS Bernard) / Délégués Mayenne Communauté (LE SCORNET Jean-Pierre, TRANCHEVENT Pierrick) / Délégués CC Pays de Château-Gontier (TRIBONDEAU Marie-Noëlle, FERRY Bénédicte) / BOULAY Christian (délégué CC Pays de Meslay Grez) / LEMAITRE Bertrand (Délégué CC Pays de l'Ernée) / DE POIX Loïc (Délégué CC Monts des Avaloirs) / LESTAS Bruno (Délégué CC du bocage mayennais) / CHAUVIN Maxime (Délégué CC Pays de Craon) / RAVE Jean-Noël (Délégué CC des Coëvrons) / DEVINEAU Frédéric (Elu CCI 53) / ROCHER Marc (Elu CMA 53) / FINOT Bernard (Elu Chambre Agriculture) / DEMY Guy (UD CGC) / ALLAIN Mélanie (CFDT) / ALLUARD Jean-Luc (MEDEF) / GATINEAU Jérémie (UIMM) / ALOUR André (réseau parrainage de la ML 53) / MEZERETTE Bertrand (Réseau Parrainage de la ML 53) / JOOSUB Bérengère (AGEFOS PME) / Membre CSE de la ML 53

Organisation de la Mission Locale de la Mayenne

L'association - Mission Locale de la Mayenne

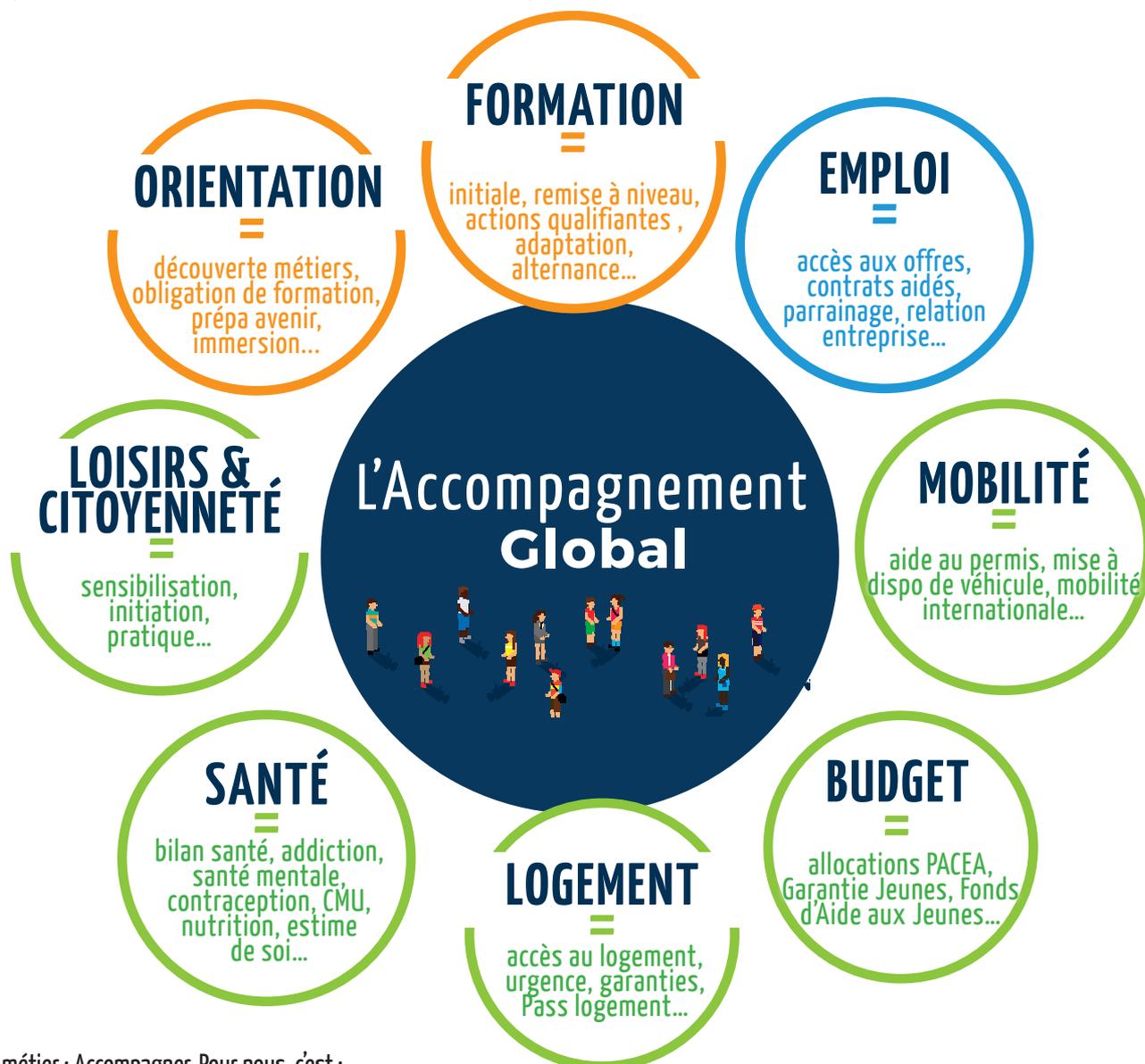
Son offre de services

L'offre de services de la Mission Locale de la Mayenne s'appuie sur l'accompagnement global en réponse aux besoins des jeunes, principe commun à l'ensemble du réseau des Missions Locales.

Nous apportons des solutions aux jeunes sur les volets :

- Emploi,
- Formation,
- Vie quotidienne

Et plus précisément en mobilisant de nombreux outils, actions, dispositifs:



Notre métier : Accompagner. Pour nous, c'est :

- Ecouter,
- Conseiller
- Soutenir
- Valoriser le Jeune

Pour qu'il soit ACTEUR de son parcours

UNE SEULE MISSION, T'ACCOMPAGNER !

Organisation de la Mission Locale de la Mayenne

L'association - Mission Locale de la Mayenne

Son territoire d'intervention : une couverture départementale
3 antennes, 21 lieux d'accueil

Le département de la Mayenne compte **240 communes, 8 Communautés de Communes et une Communauté d'Agglomération.**

La Mission Locale couvre l'ensemble du département de la Mayenne et propose aux jeunes mayennais 21 lieux d'accueil sur le territoire.

3 antennes principales: Mayenne, Laval (siège), Château-Gontier

Les jeunes peuvent être accueillis sur les antennes tous les jours de la semaine du lundi au vendredi, avec des horaires d'ouverture identiques sur les 3 antennes : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30.

18 permanences d'une durée minimum de 1/2j tous les 15 jours à 3 jours par semaine.

Les Jeunes sont accueillis au sein de bureaux mis à disposition par les mairies, maisons France Services, des CIAS...

La Mission Locale est également présente au travers de permanences dans les locaux de partenaires (Maison d'arrêt, FJT, Maisons de quartier, ...)



Antenne CENTRE 23 Pl. du Gal FERRIÉ 53000 LAVAL 02 43 56 00 12	Antenne NORD MAYENNE 14 rue Guimond de Riveries 53100 MAYENNE 02 43 04 18 99	Antenne SUD MAYENNE 3 bvd de l'Atlantique 53200 CHATEAU-GONTIER 02 43 07 27 49
<i>5 Permanences :</i>	<i>7 Permanences :</i>	<i>6 Permanences :</i>
MONTSURS Valentine PRODHOMME	AMBRIERES LES VALLEES GORRON Anaïs BERNARD	RENAZE Marine MELCHIO
EVRON Valentine PRODHOMME Jessica BROCHIER	ERNEE LANDIVY Géraldine MILLOT	CRAON COSSE LE VIVIEN Sébastien PHILIPPEAU
LOIRON Valérie GUILLARDEAU	VILLAINES LA JUHEL PRE EN PAIL Véronique BOUVET	MESLAY DU MAINE SAINT DENIS D'ANJOU GREZ EN BOUERE Lauriane TRIBONDEAU
QUARTIER ST NICOLAS Maryline VERGER	LASSAY LES CHATEAUX Marion DUPUY	
QUARTIER DES FOURCHES Massilia GUILLET		

Organisation de la Mission Locale de la Mayenne

Son Personnel

L'organigramme

ORGANIGRAMME de la



EMPLOI

- Magali LOINARD** -- COORDINATION EMPLOI --
- Nicolas FONTAINE** -- PARRAINAGE --
- Agnès POUTEAU** -- ALTERNANCE --
- Émilie VIVILLE** -- INTERIM --
- Béatrice TOURET-GUEGNARD** -- JUSTICE --

ACCOMPAGNEMENT ANTENNE CENTRE

- Caroline BOUVIER** -- COORDINATION CEJ --
- Marie-Noëlle VOISIN** -- COORDINATION -- PÔLE VIE QUOTIDIENNE, MOBILITÉ, RESSOURCES, GROUPEMENT DE CRÉATEURS
- Nadège RENOUX**
- Anne-Gaëlle SALIOU**
- Tiphaine TIREAU**
- Manuela GALISSON** -- GROUPEMENT DE CRÉATEURS --
- Francesca MARTIN**
- Olivier CHAILLOT** -- SYSTÈME D'INFORMATIONS --
- Valérie GUILLARDEAU** -- SANTÉ --
- Thibault BUCHARD**
- Maryline VERGER** -- QUARTIERS PRIORITAIRES --
- Jessica BROCHIER**
- Massilia GUILLET** -- OBLIGATION DE FORMATION --
- Valentine PRODHOMME**

En Mai 2022, l'ASSOCIATION se structure de la façon suivante :

CA / BUREAU

- Marie-Noëlle TRIBONDEAU** -- PRÉSIDENTE --
- Jean-Luc ALLUARD** -- VICE-PRÉSIDENT --
- Maxime CHAUVIN** -- TRÉSORIER --
- Gwénaél POISSON** -- SECRÉTAIRE --

DIRECTION

- Régis ANDRÉ** -- DIRECTEUR -- & RESPONSABLE EMPLOI
- Monique SEDANTON** -- RESPONSABLE -- ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
- David MORICE** -- RESPONSABLE ANTENNE CENTRE -- & PÔLE ACCOMPAGNEMENT FORMATION
- Agnès TROTTIER** -- RESPONSABLE ANTENNES NORD/SUD -- & PÔLE VIE QUOTIDIENNE

ADMINISTRATIF & FONCTIONS SUPPORT

- Isabelle TUAL** -- INTRANET --
- Carole BESNIER**
- Céline CHRÉTIEU** -- PRÉVENTION SÉCURITÉ AU TRAVAIL --
- Émilie LANGEVIN** -- VIE ASSOCIATIVE INFORMATIQUE --
- Sabrina PINEAU** -- COMPTABILITÉ --
- Nathalie SALVERT**
- Émilie LASSÉE** -- COMMUNICATION --
- Simon GENDRY** -- COMMUNICATION --

ACCOMPAGNEMENT ANTENNE NORD

- Stéphanie LEFOULON** -- COORDINATION -- PÔLE FORMATION, CULTURE, SPORT
- Anaïs BERNARD** -- LOGEMENT --
- Julie CANTO**
- Géraldine MILLOT** -- PPAE --
- Julie BROCHARD**
- Véronique BOUVET**
- Sandra GUIHÉRY** -- COORDINATION CEJ --
- Marion DUPUY**

ACCOMPAGNEMENT ANTENNE SUD

- Yannick CHRIST**
- Isabelle CHEVILLARD**
- Virginie TEVELLE**
- Sébastien PHILIPPEAU**
- Nolwenn GUILLOUX** -- NUMÉRIQUE --
- Marine MELCHIO**
- Laurianne TRIBONDEAU** -- HANDICAP --



- 14 Rue Guimond des Rivières 53100 MAYENNE | 02 43 04 18 99
- 23, place de Général Ferré 53000 LAVAL | 02 43 56 00 12
- 3, bd de l'Atlantique 53200 CHÂTEAU-GONTIER | 02 43 07 27 49

LÉGENDE

Répartie sur 3 Antennes, l'équipe de 46 salariés est composée de 12 salariés au Nord Mayenne, 24 au Centre et 10 au Sud Mayenne.

Organisation de la Mission Locale de la Mayenne

Son Personnel

Les données sociales

LE PERSONNEL DE LA MISSION LOCALE DE LA MAYENNE EN QUELQUES CHIFFRES (Au 31 décembre 2021)



46
Salariés



Charges de personnel:

1 662 119€

soit **73%** des dépenses annuelles.



85%

de femmes



15%

d'hommes

43 ans

âge moyen

Ancienneté
moyenne des
salariés

11 ans



80%

de temps plein

20%

de temps partiel

Les salariés en temps
partiel travaillent en
moyenne à

84%

d'un temps plein



78%

de contrats CDI

22%

de contrats CDD



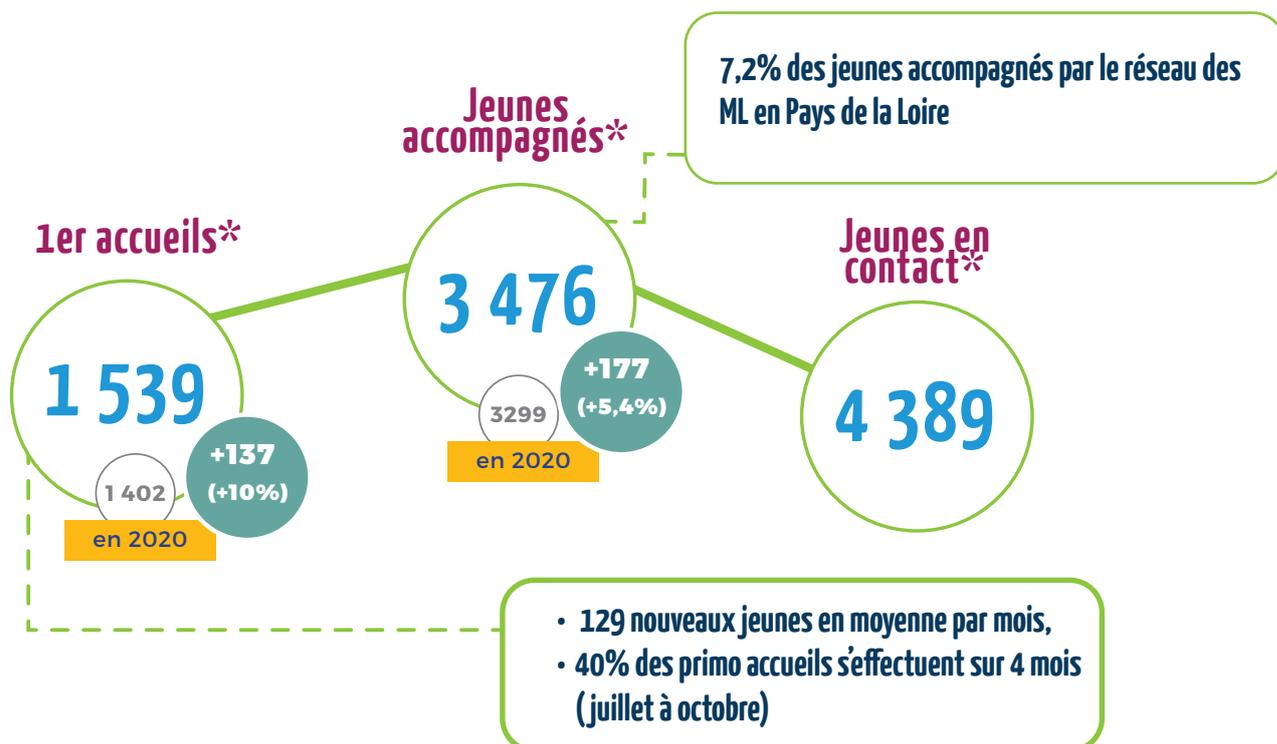
65%

des salariés sont des
conseillers



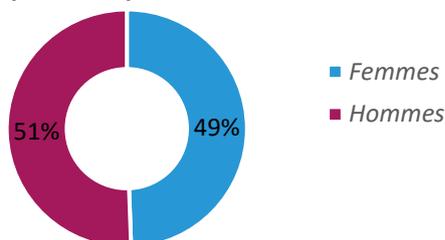
Jeunes accueillis et accompagnés en 2021

Les premiers accueils, les jeunes accompagnés, les entretiens, les propositions en 2021

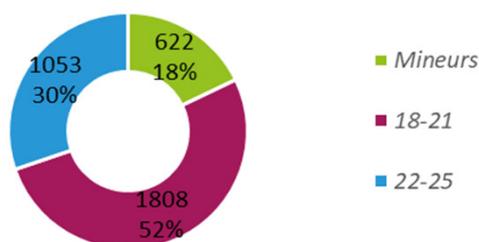


Focus sur les 3 476 jeunes accompagnés:

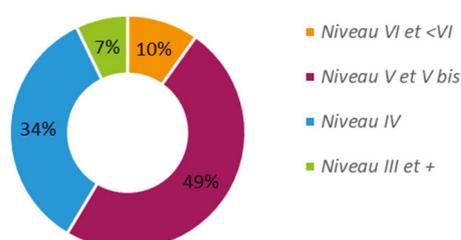
Répartition par sexe :



Répartition par âge :



Répartition par niveau de formation :



Chiffres clés : Pour mieux comprendre qui sont ces jeunes ?

51% des jeunes accompagnés* sont des hommes,

52% sont âgés de 18 à 21 ans. 18% sont mineurs.

59% sont peu ou pas qualifiés de niveau V ou infra V (69% pour les hommes contre 49% pour les femmes)

7,3% sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), présents sur Laval.

33% sont domiciliés en Zones de Revitalisation Rurales (ZRR)

50% sont hébergés chez leurs parents,

30% ont un logement autonome,

42% des jeunes sont sans permis,

61% des jeunes étaient sans ressources financières en 2021,

9% ont une Reconnaissance Travailleur Handicapé,

*Cf. Définitions «Glossaire» (p. 32)

Jeunes accueillis et accompagnés en 2021

Les premiers accueils, les jeunes accompagnés, les entretiens, les propositions en 2021

L'accompagnement des jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale, est caractérisé par :

➤ **Une individualisation :**

Chaque jeune est accompagné par un conseiller technique, référent, qui le suit tout au long de son parcours.

➤ **Une approche globale :**

Les questions périphériques à l'emploi, à la formation et tout ce qui peut constituer des freins à l'insertion : mobilité, santé, ressources, logement, etc... sont prises en compte.

Pour caractériser et mesurer le travail d'accompagnement des jeunes par la Mission Locale, on s'appuie sur :

- **Les entretiens,**
- **Les propositions,**
- **Les dispositifs spécifiques (PACEA, PPAE, Garanties Jeunes, ...)**

Le premier **entretien individuel** permet au conseiller, à l'écoute, d'établir un **diagnostic complet et partagé** de la situation du jeune et de mettre en place un plan d'action adéquat en réponse à la demande et aux besoins du jeune.

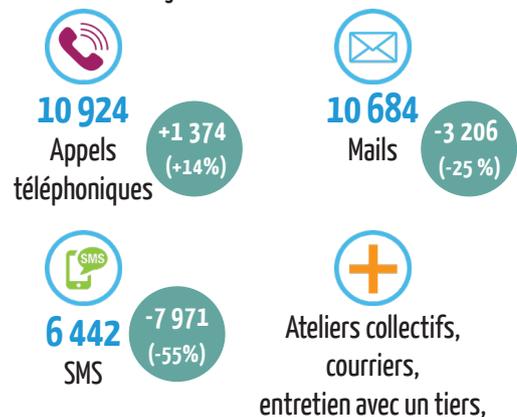
Les **entretiens de suivi** sont tout aussi importants. Ils permettent de suivre l'évolution du jeune dans son parcours et de mobiliser le jeune via de multiples propositions, outils, actions, dispositifs adaptés.

La fréquence de ces entretiens varie en fonction de l'autonomie du jeune.

Entretiens réalisés en 2021

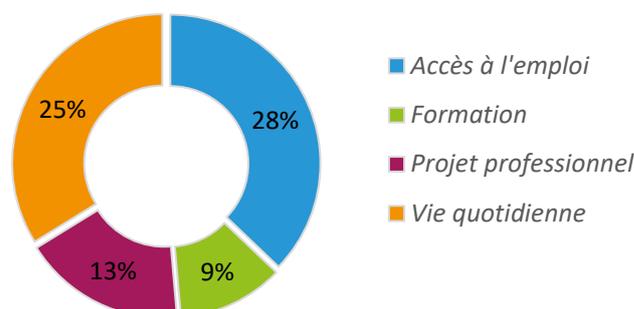


À ces entretiens individuels s'ajoutent d'autres modalités de contact avec les jeunes :



37 452 Propositions effectives en 2021

Type de propositions faites aux jeunes en 2021 :



Jeunes accueillis et accompagnés en 2021

Les dispositifs d'accompagnement: vers l'emploi et l'autonomie

1 285

Jeunes entrés en **PACEA**
(Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie)

832

Jeunes entrés en **PPAE** en délégation de Pôle Emploi
(Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi)

368

Jeunes entrés en **Garantie Jeunes**
(Accompagnement intensif et global combiné à une allocation mensuelle garantie)

11

Jeunes entrés en **PIAL**
(Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue)

42

Jeunes entrés en Emergence
Groupement de Créateurs et d'Activités

Pour mieux comprendre... en quelques mots :

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), c'est :

- Un **contrat d'engagements** entre le jeune et la Mission Locale,
- Un **parcours avec des objectifs partagés** à atteindre et une durée pour les réaliser jusqu'à 24 mois,
- Plusieurs **phases d'accompagnement** adaptées en fonction des profils de chaque bénéficiaire,
- La possibilité en fonction de la situation et des besoins du jeune, de bénéficier d'une allocation destinée à soutenir ponctuellement ses démarches d'insertion, dans la limite de 6 fois 497€ soit 2 982€ maxi par jeune.

Le Parcours d'Intégration par l'Acquisition de la Langue (PIAL), c'est :

- Une phase du PACEA d'une **durée de 3 mois**, réservée aux jeunes étrangers extra-européens qui ne disposent pas du niveau minimal de maîtrise de la langue française,
- Une **formation linguistique de 140 heures** réparties sur 9 semaines effectuée par Inalta Formation,
- Un **accompagnement par la Mission Locale** (découverte des métiers, Technique de recherche d'emploi, accès aux droits, ...),
- Une **allocation mobilisable** de 1 491 euros versée sur 3 mois pour une sécurisation financière des jeunes durant la formation, notamment pour le financement des transports en commun,

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE), c'est :

- Un accompagnement renforcé pour **les jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, accompagnés par la Mission Locale dans le cadre du projet de coopération avec Pôle Emploi**
- Une **priorité donnée aux jeunes rencontrant des freins périphériques** (mobilité, logement...) et/ou ayant un niveau de qualification V et infra



pôle emploi



Le Groupement de Créateurs et d'activités de la Mayenne, c'est :

- Une **mobilitation** des jeunes s'appuyant sur leur **envie d'entreprendre**,
- Un accompagnement **fondé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet**,
- **Des actions de sensibilisation** auprès des publics pour faire émerger les envies de projet, faire découvrir l'entrepreneuriat comme une voie accessible et susciter confiance nécessaire à la réalisation d'un projet,
- **Un atelier systématique sur la Garantie Jeunes: «Tous entrepreneurs»**
- Une **phase d'émergence** véritable phase d'accompagnement où la personne est amenée à faire mûrir son projet, cerner les difficultés, trouver les leviers pour concrétiser le projet, décider de la suite à donner et enfin construire son propre parcours d'insertion professionnelle.

Jeunes accueillis et accompagnés en 2021

Les dispositifs d'accompagnement: vers l'emploi et l'autonomie

La Garantie Jeunes, c'est :

- La **modalité la plus intensive du PACEA**, pour des jeunes de 16 à 25 ans, **NEET***, en situation de vulnérabilité,
- Un **contrat réciproque d'engagements d'un an** entre un jeune et la Mission Locale,
- Un **parcours d'accompagnement collectif intensif de 5 semaines**, avec une présence quotidienne renforcée à la Mission Locale,
- Une **allocation forfaitaire mensuelle** allant jusqu'à 497 € pour sécuriser son quotidien (transports, logement, téléphone, etc.) et pour aider le jeune à se projeter dans un avenir professionnel,
- Une démarche fondée sur le principe « **l'emploi d'abord** » et la **multiplication de mises en situations professionnelles**,



Cliquez sur l'image pour lire la vidéo réalisée par les jeunes de la Mission Locale de la Mayenne

La Garantie Jeunes 2021 en chiffres:

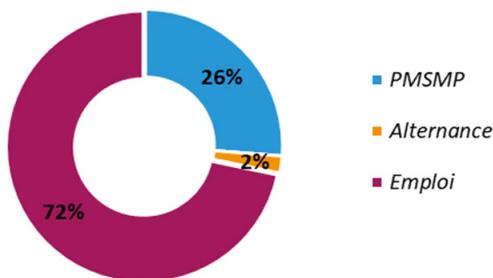
- **368** jeunes entrés sur le dispositif en 2021,
- **64%** sont peu ou pas qualifiés de niveau V ou infra V
- **8%** sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), présents sur Laval et **34%** des Zones Rurales à Revitaliser (ZRR)

De nombreux ateliers thématiques planifiés :

- Sur la vie quotidienne : le budget, la santé, la culture, la citoyenneté, le sport, la nutrition, la mobilité...
- Sur l'expression orale avec un atelier "Libérer son Je" animé par un prestataire se basant sur des exercices de théâtre
- Sur sa présentation avec un atelier conseil en image animé par une socio-esthéticienne
- Sur les techniques de recherche d'emploi
- Sur la connaissance de soi : déploiement de l'utilisation de Whire, expérimentation d'un Escape Game pour travailler sur les SOFT SKILL, atelier "Tous entrepreneurs" animé par le groupement de créateur.

Des collectifs délocalisés à Evron et Gorrion pour aller au plus près des jeunes et un collectif adapté pour 8 jeunes ne maîtrisant pas le français.

Nombre de situations professionnelles en 2021 pour les jeunes en Garantie Jeunes :



891 situations professionnelles enregistrées pour ces 303 jeunes en 2021 :

- **234** stages,
- **2308** missions intérimaires,
- **251** CDD,
- **18** contrats en alternance,
- **55** CDI
- **20** emplois aidés

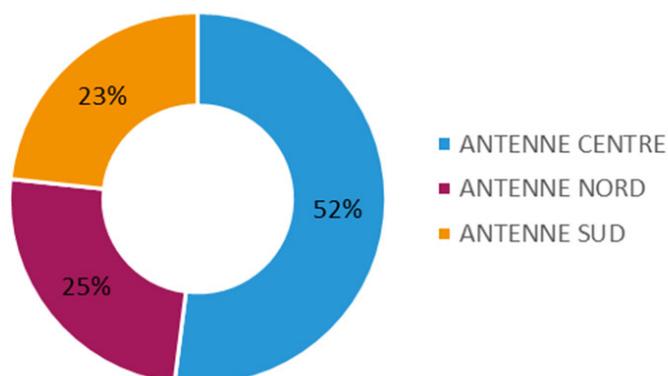
Le taux de sorties positives à l'issue des 12 mois d'accompagnement de **60%** avec 38% des jeunes en contrat intérimaire, 37% en CDD et 25% en CDI.

Les domaines d'activités les plus représentés sont : le commerce (18%), le service à la personne (17%), l'hôtellerie et la restauration (14%) et l'agroalimentaire (13%).

Jeunes accueillis et accompagnés en 2021

Les jeunes accompagnés sur les territoires

Jeunes accompagnés par antenne en 2021 :



Pour mieux comprendre notre organisation territoriale :

L'antenne centre, c'est pour nous :

- Laval Agglo
- CC des Coëvrons

L'antenne Nord, c'est pour nous :

- Mayenne communauté
- CC de l'Ernée
- CC du Mont des Avaloirs
- CC du Bocage Mayennais

L'antenne Sud, c'est pour nous :

- CC du Pays de Château Gontier
- CC du Pays de Craon
- CC du Pays de Meslay Grez

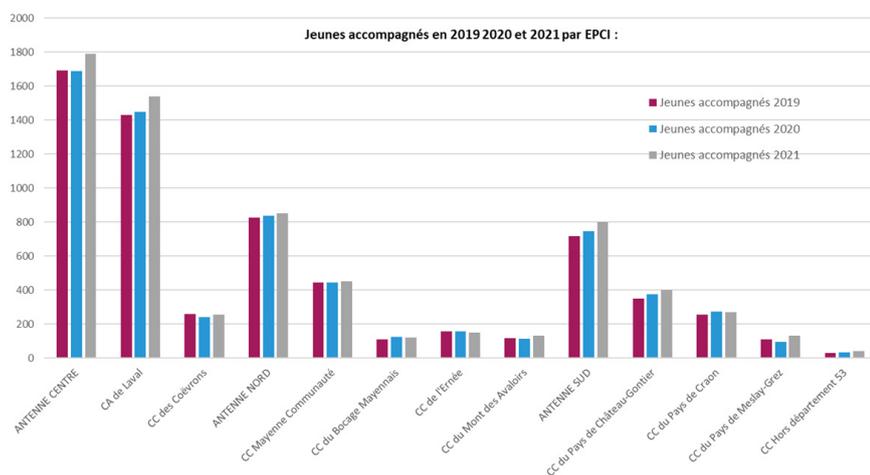
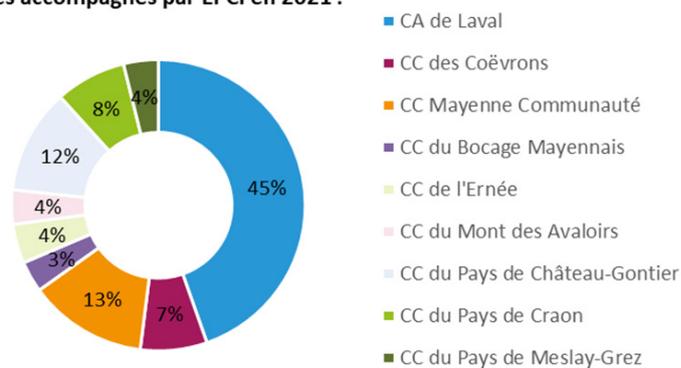
45% des jeunes accompagnés en 2021 sont domiciliés sur le territoire de Laval Agglomération

13% sur le territoire de Mayenne Communauté

12% sur le territoire du Pays de Château-Gontier

La part des jeunes accompagnés sur le département est **quasi-proportionnelle** au poids de la population de chaque territoire.

Jeunes accompagnés par EPCI en 2021 :



On observe une certaine stabilité des publics accompagnés par territoire par rapport à 2020. À noter, quelques évolutions sont plus marquées :

+39% sur le territoire de la CC du Pays de Meslay-Grez (+37 jeunes),

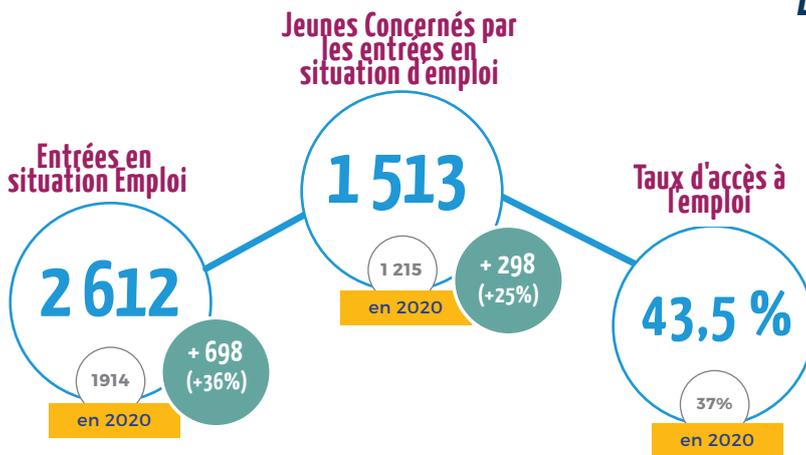
+15% sur le territoire de la CC du Pays du Mont des Avaloirs (+17 jeunes),

+7% sur le territoire de la CC de Laval Agglo (+91 jeunes),

+6% sur le territoire de la CC de Château-Gontier (+25 jeunes),

L'accès à l'emploi et à la formation

L'accès à l'emploi



Si on regarde plus précisément les types de contrats signés en 2021 par les jeunes accompagnés, on s'aperçoit que **44% des accès à l'emploi se font via le recours au CDD**.

Par ailleurs, en 2021, la Mission Locale a enregistré **1 111 situations d'emploi via le travail temporaire (+47% par rapport à 2020), soit 41,7%** des situations d'emploi enregistrées en 2021 auprès de 621 jeunes contre 442 en 2020.

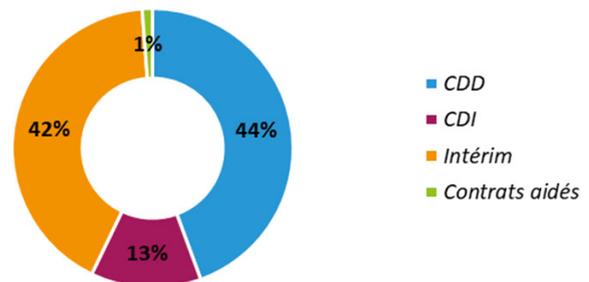
Les entrées en situation d'emploi en 2021

La Mission Locale vise l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes accompagnés.

Pour se faire, en réponse à la demande des jeunes et sur la base d'un diagnostic partagé, les conseillers co-construisent avec les jeunes un plan d'actions dont la finalité sera l'accès à l'emploi, à la formation et plus globalement l'autonomie sociale et professionnelle du jeune.

Les jeunes accèdent à l'emploi, à la formation, à l'alternance, ... **On parle ainsi « d'entrées en situation ».**

Les accès emploi 2021 par type de contrat :



Les principales actions de la Mission Locale sur le volet Emploi sont classées en 3 rubriques :

Les actions en direction de l'offre (services aux entreprises).

Exemples :

- Opérations de recrutement,
- **Relations entreprises,**
- Promotion des mesures d'aide à l'embauche, des aides à l'apprentissage,

Les actions en direction de la demande (services aux jeunes).

Exemples :

- Mises en relation sur des offres,
- Mise en place d'immersions en entreprises,
- Animation d'ateliers collectifs TRE (Techniques de Recherches d'Emploi) : CV, lettres de motivation, préparation à l'embauche.
- Accès aux postes dans les structures d'insertion par l'activité économique (IAE).
- Accès à des emplois par le biais des clauses sociales dans les marchés publics.

Les actions de rapprochement offre/demande et de médiation dans l'emploi,

- Le parrainage,
- Le suivi **des contrats aidés**
- La participation aux évènements emplois sur le territoire

Préparation et positionnement de candidats sur **151** opérations de recrutement #Tousmobilisés avec Pôle Emploi (contre 108 en 2020: +40%)

348 offres ont été collectées et suivies par les 5 chargés de relation entreprises de la Mission Locale de la Mayenne contre 161 en 2020: +103%.

65 jeunes bénéficiaires d'un contrat aidé PEC Jeunes dont 59 via la Mission Locale

69 jeunes bénéficiaires d'un contrat aidé CIE Jeunes dont 55 via la Mission Locale

11 952 propositions sur le champ de l'emploi (24% du total des propositions faites aux jeunes)

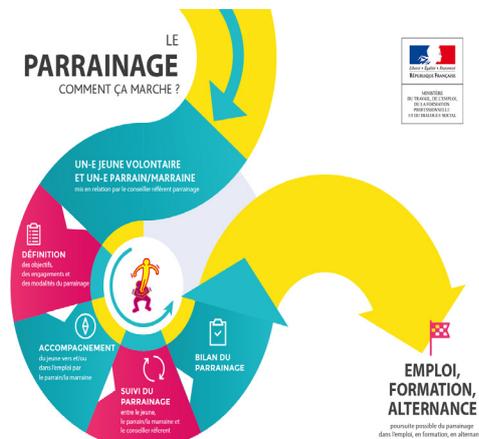
70 jeunes bénéficiaires d'un contrat d'insertion auprès d'un chantier ou d'une entreprise d'insertion

769 conventions de stage mises en place

L'accès à l'emploi et à la formation

L'accès à l'emploi

Un contrat d'objectifs partagés signé entre un jeune, la Mission Locale et un parrain, en vue de faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi des jeunes, Un partage d'expérience et/ou de réseaux d'un(e) bénévole, professionnel en activité au bénéfice d'un(e) jeune.



Le parrainage c'est:
En chiffres :

23
Jeunes parrainés
en 2021

21
parrains, marraines
mobilisés

89%
C'est le **taux de sorties positives**
à l'issue du parrainage
(Emploi, formation, ...)

FACE 53: le club des entreprises inclusives mayennaises, c'est :

Association créée au premier trimestre 2021 avec le soutien de **12 entreprises fondatrices** du territoire mayennais, **membres à l'origine de la Charte des entreprises accueillantes.**

L'ambition du club est d'**agir avec et aux côtés de tous ceux qui agissent pour faciliter l'accès à l'emploi** avec une volonté commune de développer des actions concrètes et de partager de bonnes pratiques inclusives.



La Mission Locale co-anime avec le soutien financier de l'Etat les réunions organisées mensuellement en réponse aux attentes des entreprises adhérentes. Des interventions d'experts sur la thématique des MNA, du parrainage, de l'accès à l'emploi de personnes sous mains de justice ont été proposées sur le 2nd semestre 2021.



Lancement de l'opération le 12/10/2021 : 12 jeunes MNA / 12 parrains, marraines du Club Face 53 / le CD53 et la ML 53

En 2022, **9 rencontres** sont planifiées (3 rencontres sur les territoires et 6 visioconférences)

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental de la Mayenne, et plus précisément la Direction de la Protection de l'Enfance, **12 jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA)** ont été accompagnés vers l'emploi avec l'appui des chargés de relation entreprises de la Mission Locale de la Mayenne et les parrains et marraines mobilisés pour l'occasion. Résultat : **12 jeunes en emploi et/ou en alternance au terme de l'action.**

L'accès à l'emploi et à la formation

L'accès à l'emploi

Repérer et mobiliser les jeunes « invisibles »

Projet mis en œuvre en partenariat avec Envergure Ouest, dans le cadre d'un consortium, à compter du 1er octobre 2019, avec pour objectif de repérer des jeunes de 16 à 29 ans, mayennais, NEET et non connus du Service Public de l'Emploi. Cette action a été réalisée en lien avec les 6 agences d'emploi Actual du département de la Mayenne, sources de repérage des jeunes.



Ces jeunes sont soit :

- Des jeunes passant en agence mais non-inscrits
- Des jeunes passant en agence, inscrits mais sans délégation,
- Des jeunes passant en agence, inscrits avec délégation mais sans longue mission à venir

L'objectif initial 200 jeunes « invisibles » par an repérés, mobilisés et accompagnés n'a pas été atteint, en grande partie du fait de la crise sanitaire.

Au final, **231 jeunes ont été repérés** sur les 30 mois de l'action dont **68 accompagnés par la Mission Locale** de la Mayenne avec **55% de sorties emploi**.

L'alternance

Le dispositif «Prépa apprentissage » porté par l'Etat depuis septembre 2019 permet de promouvoir l'apprentissage. 5 opérateurs portent ce dispositif en Mayenne : **l'URMA, le lycée Robert Schuman, le GRETA, la CCI et la MFR de Saint-Berthevin.**

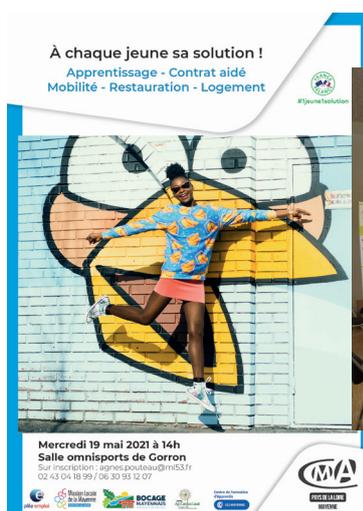
La Mission Locale de la Mayenne est sollicitée pour positionner de jeunes candidats sur les différentes actions. Elle est aussi partenaire de ces actions dans la mise en place de PMSMP pour ces jeunes en quête d'un métier et dans la sécurisation des parcours.

Au-delà de prépa-apprentissage, la Mission Locale de la Mayenne continue d'accueillir les partenaires de l'alternance pour promouvoir des jeunes, les métiers et formations respectives.

168
Jeunes en contrat d'apprentissage

29
jeunes en contrats de
professionnalisation

31
jeunes bénéficiaires de prépa
apprentissage



La Mission Locale de la Mayenne «au plus près des territoires» pour présenter l'alternance aux jeunes des Coëvrans le 1er Avril 2021.

L'accès à l'emploi et à la formation

La formation

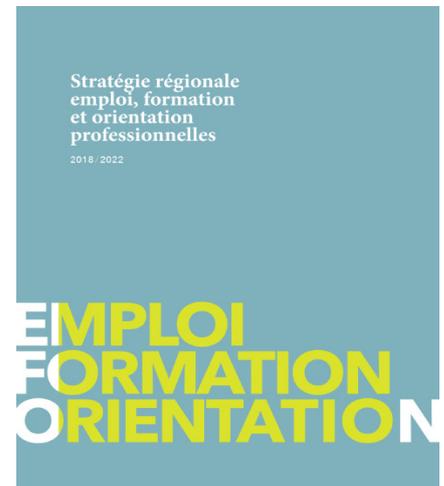
La stratégie régionale emploi formation orientation professionnelle (SREFOP)

L'Etat, la Région et les Partenaires sociaux ont élaboré conjointement une Stratégie Régionale Emploi, Formation et Orientation Professionnelles (SREFOP), validée le 23 octobre 2017, qui prévoit la mise en place, en lien avec les intercommunalités, d'un territoire d'actions infra-départemental commun unifiant les périmètres d'actions de toutes les institutions.

On dénombre 3 territoires EFOP en Mayenne : Mayenne Nord, Mayenne Centre et Mayenne Sud.

L'objet des territoires EFOP est de mettre en place un plan d'actions concerté visant à apporter des réponses concrètes aux problématiques de recrutement des entreprises.

La Mission Locale de la Mayenne participe très activement aux 3 CLEFOP, groupes de travail en vue de décliner la SREFOP sur ces 3 territoires mayennais.



L'accès à la formation

277 formations soit 59% des entrées en formation en 2021 s'appuient sur le programme régional de formation. On note :

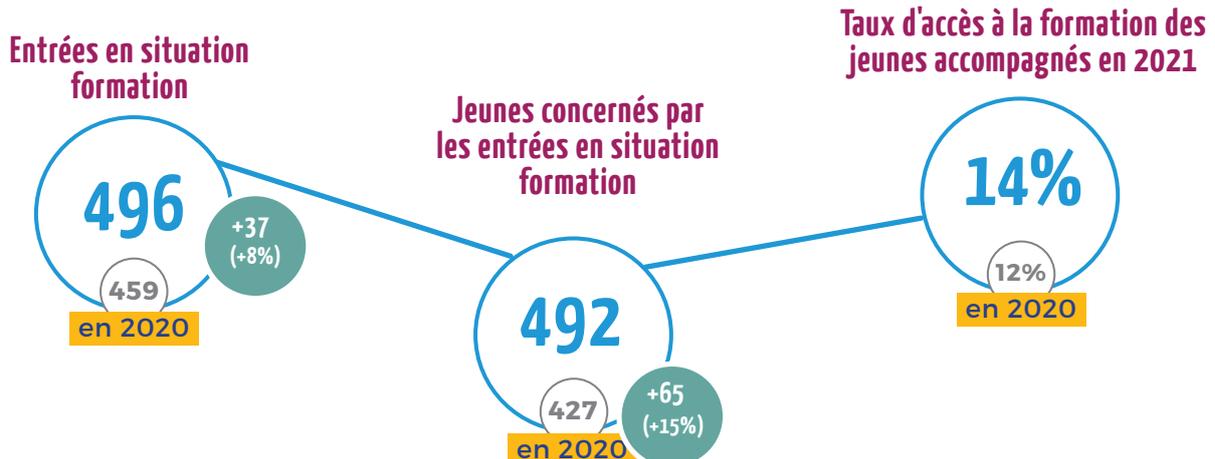
- 22 entrées sur Prépa Clés (action de remise à niveau),
- 123 entrées sur Prépa Avenir et Rebond (actions d'orientation),
- 118 entrées sur VISA (actions qualifiantes).

37 formations d'adaptation proposées par Pole Emploi (AFPR, POEI, POEC, ...) ont été engagées pour des jeunes suivis.

Ce format de formation semble être une modalité de développement des compétences intéressante à la fois pour les entreprises et les demandeurs d'emploi. Une vraie opportunité de former sur site.

RÉGION FORMATION Toutes les formations professionnelles continues de la Région pour les demandeurs d'emploi et les salariés		
PRÉPA Toutes les formations préparatoires de la Région	VISA Toutes les formations qualifiantes de la Région	ACCÈS Toutes les formations pour l'emploi direct en entreprise
PRÉPA Rebond préparation de l'insertion socio-professionnelle de jeunes de moins de 26 ans PRÉPA Avenir découverte des secteurs professionnels et validation d'un projet PRÉPA Clés acquisition des compétences clés	VISA Métiers formations qualifiantes collectives à un métier VISA Métiers + formations qualifiantes individualisées VISA Social formations sociales VISA Sanitaire formations sanitaires	ACCÈS Emploi formations courtes d'adaptation à l'emploi ACCÈS Entrepreneur formations à la création ou reprise d'entreprises ACCÈS Évolution formations des salariés et GPEC
Cette offre est complétée par des formations spécifiques destinées aux personnes détenues.		

La formation professionnelle continue est un outil précieux pour tout jeune sorti du système scolaire avec ou sans qualification professionnelle. Elle lui permet, en fonction de ses centres d'intérêts, de découvrir des métiers pour ensuite se qualifier.



L'accès à l'emploi et à la formation

La formation

L'appui aux décrocheurs

La Mission Locale de la Mayenne est membre de la **PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)**, instance territoriale qui a pour but de rassembler l'ensemble des acteurs locaux (CIO, Mission Locale, MLDS, MIJEC, CFA, MFR, E2C) pouvant apporter **une aide à l'orientation, à la formation et à l'insertion des jeunes « en situation de décrochage »**.

En 2021, la Mission Locale de la Mayenne a identifié **62 jeunes décrocheurs, orientés vers la PSAD.**



L'obligation de formation

Depuis Septembre 2020, l'obligation de formation marque une évolution majeure des pratiques éducatives et d'accompagnement des jeunes. **Elle est le prolongement jusqu'à 18 ans de l'obligation d'instruction dès 3 ans** et marque une nouvelle étape dans la lutte contre le décrochage scolaire. Elle apporte un cadre supplémentaire et vient renforcer le rôle des Missions Locales dans l'accompagnement des mineurs décrocheurs. Éducation, formation, apprentissage, service public de l'emploi, Service civique...

État, Régions et Départements, tous les acteurs concernés travaillent ensemble pour mettre en commun leurs solutions et assurer un suivi de qualité pour chaque jeune. **Les Missions Locales veillent à ce qu'une solution soit apportée à chaque jeune de 16 à 18 ans afin de lui donner la chance de se former, de trouver un emploi et de construire son avenir.**

L'obligation de formation se décline en différentes phases :

- 1) Le repérage des jeunes concernés,
- 2) La remobilisation et l'accompagnement,
- 3) L'information au Conseil départemental en cas de non-respect.



FRANCE RELANCE

Vous avez entre 16 et 18 ans ?
Sans école, ni formation, ni emploi ?

À chacun sa solution.

0 800 122 500 Service & appel gratuits

1jeune1solution.gouv.fr

L'obligation de formation en 2021, c'est :

- un **parcours d'environ 2 mois et demi** avec différents ateliers, à raison d'une à deux fois par semaine : santé, bien-être, culture, sport connaissance du territoire et mise en place de projets ponctuels,
- des **ateliers animés par deux conseillers**. 70 jeunes présents sur les ateliers en 2021,
- une **allocation PACEA de 130 €** mensuel pour chaque jeune impliqué,
- **925 entretiens avec des jeunes mineurs** réalisés par les conseillers en 2021.

La vie quotidienne

L'accompagnement des jeunes, c'est aussi **la prise en charge de tous les aspects « périphériques »** qui jalonnent le parcours vers l'insertion professionnelle.

En interne, ce sont des propositions ou des accompagnements spécifiques mis en place sur les thèmes de :

La mobilité, les ressources, le logement, la prévention et la santé, le handicap, la citoyenneté et les loisirs/sports/culture, la justice.

Les conseillers interviennent sur ces différents thèmes en lien étroit avec les nombreux partenaires... Les conseillers proposent ainsi aux jeunes, de participer à des animations, événements organisés sur notre territoire.

Parmi les 3 476 jeunes accompagnés : 36,1 % ont le permis B et parmi eux, seulement 31,5 % disposent d'un véhicule. 40,2% utilisent les transports en commun, lorsque c'est possible. 23,4 % ont le CODE et/ou sont en cours d'apprentissage du permis. 5,9 % d'entre-eux utilisent un vélo.

Les conseillers mobilisent au quotidien les outils et dispositifs à destination des jeunes :

➤ **La «Prépa permis Région» :**

La Région des Pays de la Loire depuis le 1er janvier 2021 accorde une aide maximale de 1600 € pour préparer le passage du permis B aux jeunes demandeurs d'emploi. Le jeune doit passer par son compte CPF pour actionner cette aide.

➤ **La Plate-Forme Mobilité du Conseil Départemental**, qui permet aux jeunes :

- d'obtenir des informations sur tous les modes de transports existants sur le département, les aspects pratiques, les coûts...par le biais du centre d'expertise des ressources en mobilité.

- d'accéder au service de mise à disposition de location de véhicules 2 roues et voitures, géré par l'Association ETIC 53,

- de déposer une demande d'aide financière, pour le permis de conduire ou l'achat et/ou la réparation d'un véhicule

➤ **La mobilité c'est aussi, se déplacer au-delà du département et des frontières :**

- Comme en 2020, la crise sanitaire n'a pas permis d'accompagner cette année des jeunes au Forum de la Saisonnalité d'Albertville. En effet, **l'édition 2021 a été organisée en distanciel.**

Avec **ERASMUS+OUAT** : Destination ESPAGNE et PORTUGAL

13 semaines de stage en entreprise avec prise en charge du billet d'avion, du logement et un stage trouvé par le partenaire sur place.

En raison de la crise sanitaire, en 2021, aucun départ n'a été possible. La reprise est prévue en 2022.

34%
des propositions relèvent du
champ social

La mobilité

36%
des jeunes accompagnés ont
le permis

124 jeunes
ont bénéficié de l'aide pour
tout ou partie du permis B



Cliquez sur l'image pour lire la vidéo réalisée par les jeunes de la Mission Locale de la Mayenne

Les échanges internationaux





Les ressources

La Mission Locale de la Mayenne peut aider les jeunes à obtenir un soutien financier, en direct ou avec l'aide des institutions partenaires (Conseil Départemental de la Mayenne, CAF, région Pays de la Loire, Etat):

- **442** demandes d'aide financières (alimentation, déplacement, vêtement de travail...mais aussi mobilité) **au titre du FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)** et de la commission Mobilité ont été présentées par les Conseillers de la Mission Locale de la Mayenne:
 - **300** demandes au Centre (68%)
 - **94** demandes au Nord (21%)
 - **48** demandes au Sud (11%)
- **1 177** demandes d'allocation, **au titre de l'accompagnement PACEA** pour appuyer la mise en place de démarches: **299 €** en moyenne par demande pour un jeune (montant maximum mobilisable par an et par jeune: 1491 €). **Enveloppe totale mobilisée sur 2020 : 351 838€.**
- **14 596 €** au titre du **PIAL** au bénéfice de 16 jeunes.
- **9 300 €** ont été attribués à la Mission Locale de la Mayenne, dans le cadre d'un **Fonds Expérimental d'Aide d'Urgence**, financé par le fonds de lutte contre la pauvreté. 145 jeunes ont été aidés en 2021 de façon très réactive (pour le renouvellement de CNI, l'ouverture de compte Nickel, l'achat de tel ou ordinateur déclassés).

Le suivi des jeunes BRSA (Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active):

En 2021, le Conseil Départemental de la Mayenne a souhaité **expérimenter la délégation de suivi direct par la Mission Locale de la Mayenne**, des jeunes 18-25 ans BRSA Socio-Professionnel orientés par le CD 53.

Au premier semestre 2021, l'expérimentation s'est concentrée sur la zone de Laval et Mayenne avec des jeunes entrants dans le dispositif.

Au second semestre 2021, cette expérimentation s'est étendue au département avec les jeunes entrants dans le dispositif qu'ils soient ou non connus de la Mission Locale.

En 2022, cette expérimentation sera élargie à tous les jeunes : entrants et également bénéficiaires en cours.

Dans les faits, lors du 1er RDV avec le jeune orienté, un conseiller contractualise avec lui l'accompagnement, formalisé par la signature d'un CER (Contrat d'Engagements Réciproques). **Le conseiller devient alors le référent unique du jeune.**

67%

des jeunes accompagnés en 2021 avaient moins de 300€ de ressources par mois.

29

orientations de jeunes BRSA en 2021

18

contrats d'engagement signés



Le logement

Les Conseillers travaillent de façon régulière avec les partenaires pour **l'accès ou le maintien dans le logement des jeunes** :

- **ADLJ** (Association Départementale pour le Logement des Jeunes),
- **SIAO** (Service d'Information, d'Accueil et d'Orientation). Un accès au logiciel d'Etat **SI SIAO** permet aux conseillers de faire une demande de logement d'insertion en ligne. Une commission hebdomadaire attribue ensuite un logement en fonction de la situation.
- **CCAS** et **CIAS**,
- Les **Résidences Habitat Jeunes** de la Mayenne,
- Les **CHRS** (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) : **association Copainville, Revivre**,
- Les services de la **CAF**...

49%
des jeunes vivent chez leurs
parents

30,3% des jeunes accompagnés sont en logement autonomes, alors que **10,6%** vivent chez des tiers (famille ou amis)

La santé et la prévention

La Mission Locale a développé des actions et des interventions sur les thèmes : santé, bien-être et sport tout au long de l'année, grâce notamment au concours financier de la CAF de la Mayenne et de l'ARS (Agence Régionale de Santé) :

- **Des séances Sport-Santé** (prévention de l'obésité notamment) ont été proposées à Laval, grâce au **CDOS** (Comité Départemental Olympique et Sportif), au Palindrome.

Malheureusement, les séances prévues avec l'Association EL'HAN, et proposées en priorité aux jeunes présents sur les collectifs de la Garantie Jeunes, à Mayenne et Château-Gontier, ont été annulées en raison des conditions sanitaires.

- Nous avons également proposé à tous les jeunes entrés dans le dispositif Garantie Jeunes **des ateliers « Conseil en image » et « Libérer son Je »** dans le cadre d'un projet intitulé : **Travailler sur son image pour prendre confiance et réussir** :
 - **23** ateliers pour **139** jeunes, animés par Amandine Hiron, Socio-Esthéticienne sur la morphologie, les couleurs, le visagisme, les erreurs à éviter...hygiène, présentation...
 - **25** Ateliers "EnJe et Moi" pour **150** jeunes, animés par Yannick Christ sur la communication Verbale et Para-verbale (exercices, langage...)



Un partenariat avec la **Maison des Adolescents** avec le soutien de l'**ARS** a permis la mise en place de permanences de psychologues (0,4 ETP) sur les trois antennes de la Mission Locale de la Mayenne. A raison d'une demi-journée par semaine au centre, et d'une demi-journée tous les 15 jours au Sud et au Nord, **68 entretiens ont ainsi été réalisés** par les deux psychologues de la Maison des Adolescents: 48 auprès des conseillers pour soutenir ces derniers sur leurs pratiques et 26 entretiens avec des jeunes de la Mission Locale de la Mayenne.

La vie quotidienne



Sur le thème : **Alimentation/nutrition** : Deux nutritionnistes de l'Association « du Pain sur la Planche », en appui aux 3 salariées ML formées en 2019, devaient mettre en place des ateliers sur l'équilibre alimentaire et les repas à petit budget au cours du dernier trimestre 2020, mais pour les raisons sanitaires, ces ateliers ont été reportés en 2021.



La santé s'éduque !

L'action **Mois sans Tabac en Novembre 2020** a été menée en partenariat avec l'ANPAA, avec un groupe de jeunes et salariés (4 ateliers).

Le partenariat avec la **CPAM** et la **CARSAT** s'est poursuivi en 2020, dans le cadre de la Garantie Jeunes. Des ateliers de prévention ont été organisés pour les différentes promotions, avec en plus, l'intervention de l'IRSA, pour des bilans de santé proposés aux jeunes.

Des fiches de situation vis-à-vis de la Couverture Sociale du jeune, sont adressées de façon systématique à la CPAM, qui peut mettre à jour la situation du jeune, ou proposer un rendez-vous au jeune pour régulariser une situation.

Les autres partenaires : la PASS, ANPAA, IREPS, CMP, Maison des Adolescents...sont sollicités régulièrement, pour des interventions individuelles ou collectives auprès des jeunes.

Le handicap



Participation à l'organisation de la SEEPH en Mayenne (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) avec CAP Emploi et Pôle Emploi en Novembre 2021: des ateliers "se présenter autrement ...avec l'outil WHIRE" ont été organisés sur 5 demi-journées en collaboration avec CAP EMPLOI . 7 personnes en ont bénéficié.

Sensibilisation des salariés de la Mission Locale au champ du handicap :

16 Conseillers ont participé à 24 sessions de sensibilisation avec l'AGEFIPH relatives aux différents handicaps et réponses envisageables.

La Mission Locale participe aux **Carrefours Emploi Handicap** organisés sur chaque Bassin avec Pôle Emploi et les partenaires du secteur handicap.

La **MDA** (Maison Départementale de l'Autonomie) est en lien régulier avec les conseillers pour évoquer des situations de jeunes et apporter des éléments nécessaires à la constitution du dossier de reconnaissance de travailleur handicapé, ainsi que CAP EMPLOI.

La Mission Locale est partenaire du dispositif : « **Job Coach** », destiné à des jeunes en difficultés psychiques, ou déficients intellectuels.

317

jeunes accompagnés en 2021 par la Mission Locale de la Mayenne avaient une reconnaissance Travailleur Handicapé.



La Citoyenneté, les Loisirs, le Sport, la Culture

Le Service National Universel (SNU)

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, le SNU remplacera la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Le **Service National Universel** s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés :

1. un séjour de cohésion de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire.
2. une mission d'intérêt général visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société.
3. la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois.

Dans ce cadre, **4 interventions de conseillers de la Mission Locale de la Mayenne sur le thème du projet professionnel**, ont été organisées sur les modules mis en place en Mayenne, à Château Gontier et à Torcé-Viviers-en-Charnie sur chaque site, pour 170 jeunes concernés au total.

Le Concours d'éloquence:

En partenariat avec le **CDAD** (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) et le **Théâtre du Tiroir**, la Mission Locale a mobilisé un groupe de jeunes sur des ateliers : communication orale, écriture, pour préparer le passage devant un Jury en juin 21 (des jeunes de l'École de la 2^e Chance participaient également). Une jeune de la Mission Locale de la Mayenne a remporté le premier prix et nous avons le souhait de remettre en place à nouveau ce concours en 2022 et de l'étendre à d'autres Mission Locale de la Région.



Un partenariat a été développé, dans le cadre du **Festival des 3 Eléphants et du Chainon Manquant** à Laval, qui a permis à 8 jeunes de s'investir pendant le montage et le démontage, et de découvrir tous les métiers qui interviennent autour de cet événement, en s'appuyant sur des conventions PMSMP d'une semaine.

La Justice

Une permanence est assurée par la Mission Locale de la Mayenne dans les locaux de la Maison d'Arrêt de Laval afin d'accompagner la sortie des jeunes détenus et de mettre en place un parcours de formation et d'insertion : 2 demi-journées par mois et des rencontres mensuelles entre les Conseillers du SPIP pour faire le point.

(Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) pour faire le point. En raison de la situation sanitaire, quelques permanences ont pu être effectuées en 2021 (de Janvier à Mai) : 15 permanences réalisées, 21 jeunes hommes, 50 entretiens.

21
jeunes suivis au sein de la
Maison d'Arrêt en lien avec
le SPIP

Communication

Site internet / Réseaux sociaux / Newsletter / Sur les ondes...

La Mission Locale de la Mayenne sur internet et les réseaux sociaux: www.emploi-des-jeunes53.org

Contacts via le site internet

Nombre d'utilisateurs uniques



Nombre de pages consultées



165

«L'actu des offres d'emploi pour toi»: L'une des pages les plus consultées ;

- Des offres sélectionnées pour les jeunes par secteur géographique et par activité

Près de 5 000 visites en 2021

Sur les réseaux sociaux



Facebook : 1 380 abonnés en mai 2022



Twitter : 173 abonnés en mai 2022



Tiktok : 85 abonnés en mai 2022



Instagram 476 abonnés en mai 2022



LinkedIn: 155 abonnés en mai 2022

La Mission Locale de la Mayenne sur YouTube :

- Des vidéos réalisées par et pour les jeunes de la Mission Locale de la Mayenne...



La newsletter mensuelle envoyée aux partenaires :

- L'occasion de partager autrement les actus, les temps forts et les actions avec nos partenaires.
- Inscrivez-vous pour recevoir les prochaines newsletters en [cliquant ici](#)

Dans la presse écrite locale



Sur les Ondes...

...La Mission Locale de la Mayenne a été invitée à de nombreuses reprises sur les ondes de **France Bleu Mayenne** ... A l'ordre du jour, la mobilisation de la Mission Locale de la Mayenne sur le **dispositif national #1jeune1solution, la Garantie Jeunes** ...



Découvrez le replay du Podcast du 5 mars 2021 en cliquant sur l'image



[Le nouveau sous-Préfet de la Mayenne \(au centre\) a rendu est venu en visite à la Mission Locale de Mayenne](#)



[Retrouvez l'article et le replay de «En Mayenne, le coup de pouce de l'État pour aider des jeunes en quête d'un emploi»](#)

Inclusion numérique

La Mission Locale de la Mayenne continue de t'accompagner sur la toile avec **le dispositif promeneurs du net**.

Action financée par la CAF de la Mayenne et coordonnée par Inalta – Service de prévention.

Émilie et Isabelle, nos 2 promeneuses du net de la Mission Locale de la Mayenne sont à l'écoute des jeunes sur Facebook, Instagram et Snapchat pour accompagner, répondre aux questions, conseiller mais aussi partager des conseils et des bons plans.



La belle Equipe des Promeneurs du Net de la Mayenne ! 14 promeneurs à l'occasion de la 1ère formation en février 2020.

«**Moi, demain ?**» **action soutenue par le conseil régional des Pays de la Loire** dans la cadre l'appel à projet « Actions d'orientation innovantes ».

La Mission locale de la Mayenne et **Whire** s'unissent pour conjuguer leur expertise et proposer aux jeunes un dispositif d'accompagnement innovant, valorisant, alliant humain et numérique.

La Mission locale de la Mayenne et Whire s'unissent pour conjuguer leur expertise et proposer aux jeunes un dispositif d'accompagnement innovant, valorisant, alliant humain et numérique.

L'objectif est d'aider les jeunes à partager de l'émotion, de l'authentique, sans langue de bois, propice à une vraie rencontre, un vrai échange entre le jeune, le conseiller et l'employeur. Il s'agit de trouver la bonne méthode pour aider le jeune à se raconter et à le formaliser à travers sa page Whire, son CVraiment moi !

Avec Whire, les conseillers accompagnent le jeune à révéler son potentiel caché.

Sur Whire, avant d'être un candidat ou un diplômé, vous êtes une vraie personne. Vous avez une histoire à raconter et des choses à montrer.

«Moi, demain dans les Coëvrans» : Whire comme support d'animation d'une rencontre en octobre 2021, entre professionnels et 500 jeunes des établissements scolaires du territoire des Coëvrans autour de leurs centres d'intérêts.



Bilan financier 2021 et budget prévisionnel 2022

Compte de résultat: Charges - Produits 2021

Les **Produits d'exploitation** au 31/12/2021 s'élèvent à **2 480 727€** (+5,3% par rapport à 2020). Ils sont composés de subvention d'exploitation à hauteur de **2 381 725€**.

NATURE DES PRODUITS	2020	2021	%	Evolution 2021-2020	Evolution relative
SUBVENTIONS DE L'ETAT	1 343 648	1 517 512	61%	173 864	12,94%
CPO + GJ + Plan relance	1 282 065	1 385 491	56%	103 426	8%
Emplois d'avenir DIRECCTE				0	
Emplois d'avenir FSE				0	
Extourne PCA Garantie jeunes				0	
Obligation formation 16-18		88 274		88 274	
DIRECCTE Envergure - Invisible	46 638	31 092		-15 546	-33%
ANI décrocheurs				0	
Parrainage	14 945	9 455	0%	-5 490	-37%
Référent Justice		3 200	0%	3 200	
POLE EMPLOI	182 995	195 799	8%	12 804	7,00%
SUBVENTIONS COLLECTIVITES	586 087	619 665	25%	33 578	5,73%
Conseil Régional	267 364	284 075	11%	16 711	6%
Conseil Départemental	32 000	32 000	1,3%	0	0%
EPCI	286 723	303 590	12%	16 867	6%
SUBVENTIONS DIVERSES	45 067	48 089	2%	3 022	6,71%
TRANSFERT DE CHARGES	8 431	69 549	3%	61 118	724,92%
DIVERS	5 404	3 113	0%	-2 291	-42,39%
TOTAL PRODUITS	2 179 094	2 480 727	100%	301 633	13,84%

Les **charges d'exploitation** au 31/12/2021 s'élèvent à **2 280 296€** (+14% par rapport à l'année 2020). Les charges de personnel représentent **1 662 120€** (+20% par rapport à 2020) soit 73% des charges.

NATURE DES CHARGES	2020	2021	%	Evolution 2021-2020	Evolution relative
ACHATS	27 655	27 672	1,2%	17	0%
SERVICES EXTERIEURS	237 133	270 454	11,9%	33 321	14%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	171 629	161 463	7,1%	-10 166	-6%
IMPOTS - TAXES	116 741	130 607	5,7%	13 866	12%
CHARGES DE PERSONNEL	1 535 706	1 662 120	72,9%	126 414	8%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	26 517	27 145	1,2%	628	2%
AUTRES CHARGES	993	835	0,0%	-158	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 116 374	2 280 296	100%	163 922	8%
TOTAL GENERAL	2 116 374	2 280 296	100%	163 922	8%

Le **résultat 2021** est excédentaire de **201 676 €**

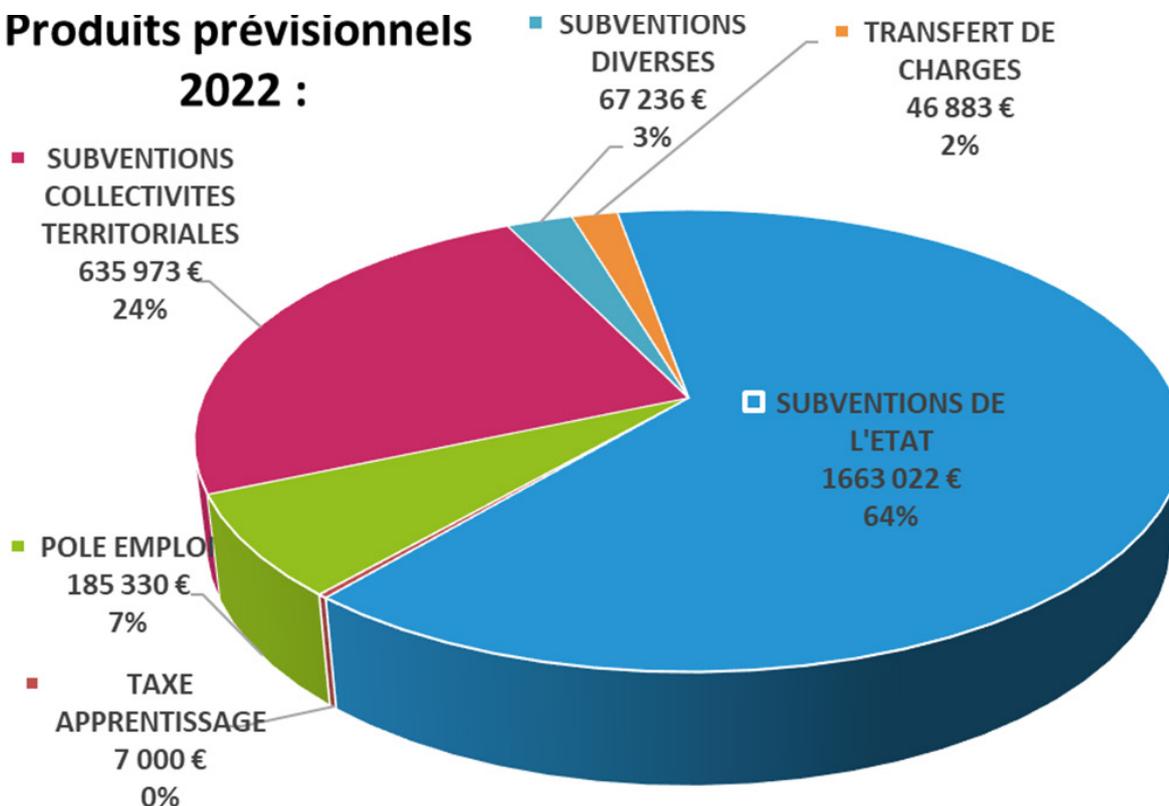
	2020	2021
RESULTAT	64 401	201 676

Bilan financier 2021 et budget prévisionnel 2022

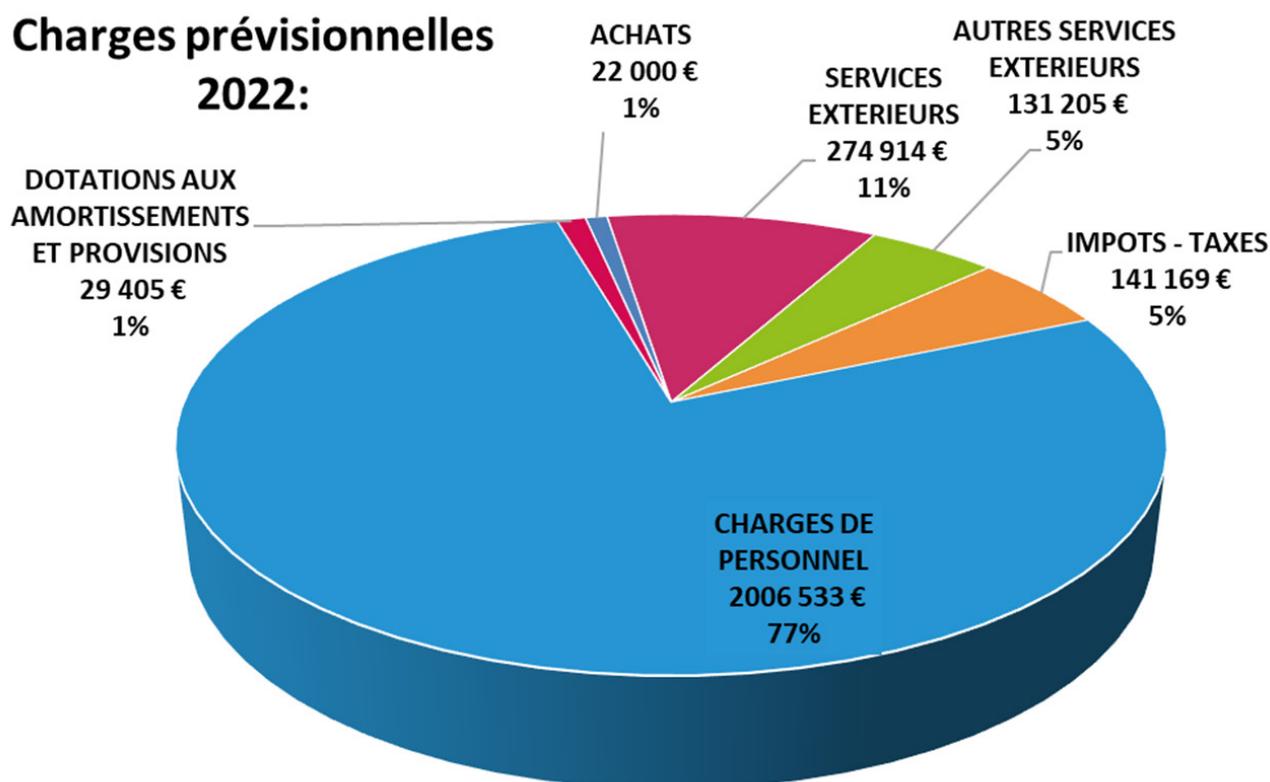
Budget Prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel 2022 devrait s'équilibrer avec un total produits et charges prévisionnels de 2 605 443 €.

Produits prévisionnels 2022 :



Charges prévisionnelles 2022:





Les jeunes sont dits « en contact » (p.13) : une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, inter-médiation... (cf. Conseil National des Missions Locales)

Les jeunes sont dits « accompagnés » (p.13) : une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec la Mission Locale, éventuellement par l'intermédiaire d'un tiers, et ce par le biais d'un entretien individuel, d'un atelier ou d'une information collective.

Les « 1ers accueils » (p.13) : Les jeunes sont dits « reçus en premier accueil » lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec une conseillère ou un conseiller de la Mission Locale. Ils sont appelés également les « nouveaux » ou les « primo accueils ».

Les jeunes « NEET » (p.16) : Cet acronyme NEET, signifie « Not in Education, Employment or Training ». Ces sont des jeunes ni étudiant, ni en études, ni en formations). C'est une catégorie sociale de personnes inactives.

L'UNML (p.23) : l'Union Nationale des Missions Locales est le réseau national des 440 Missions Locales et le syndicat d'employeurs de la branche des Missions Locales.

L'OFQJ (p.23) : L'Office franco-québécois pour la jeunesse contribue au rapprochement des jeunes françaises et québécoises par des programmes de mobilité axés sur le développement et le perfectionnement professionnels, dans les secteurs économique, culturel et social, tout en favorisant les découvertes interculturelles et le maillage des réseaux.

Le RCJEQ (p.23) : le Réseau des 117 CJE (Carrefour Jeunesse Emploi), organismes communautaires ayant pour mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique.

EMPLOI

FORMATION

VIE QUOTIDIENNE

SIÈGE ET ANTENNE LAVAL

23, Place du Général Férié 53000 Laval

02 43 56 00 12

ANTENNE MAYENNE

14, rue Guimond des Riveries 53100 Mayenne

02 43 04 18 99

ANTENNE CHÂTEAU-GONTIER

3, bd de l'Atlantique 53200 Château-Gontier

02 43 07 27 49

**POUR TOUT SAVOIR
SUR NOTRE
ACTUALITÉ**

RENDEZ - VOUS SUR

www.emploi-des-jeunes53.org



**Mission Locale
de la Mayenne**

PAYS DE LA LOIRE

